



SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU KASAÏ

Le dernier rapport de l'ONU enfonce Kinshasa

Rejetant les conclusions du dernier rapport du haut commissaire des droits de l'Homme des Nations unies sur la situation au Kasai, le gouvernement stigmatise la démarche qui, selon lui, tend à renforcer les suspicions quant à la neutralité de cet organe onusien et la volonté de certaines puissances étrangères hostiles à vouloir l'instrumentaliser pour déstabiliser les institutions congolaises.

Il est prématuré, pense-t-il, « de publier à ce stade un rapport sur la base des témoignages peu crédibles non vérifiés et recueillis unilatéralement auprès des réfugiés ayant fui la crise dans le Kasai ». Selon ledit rapport, quelque 251 personnes dont soixante-deux enfants ont été victimes d'exécutions sauvages perpétrées dans la région entre mars et juin derniers. [Page 2](#)



Des déplacés dans un camp en RDC

RETARD DANS L'INHUMATION D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

Le gouvernement et la famille se rejettent la responsabilité



Le compromis trouvé notamment autour du lieu de sépulture, précisément dans une concession familiale à Nsele, s'est finalement limité à un simple effet d'annonce sans aucune concrétisation. Tout aujourd'hui semble se cristalliser autour de l'existence ou non d'un communiqué conjoint que le gou-

vernement, la famille biologique du disparu et l'UDPS étaient convenus de signer pour fixer la date du rapatriement et du lieu d'exposition de la dépouille. L'exécutif national ignore l'existence d'un quelconque document devant sanctionner les discussions déjà entamées et accuse

l'UDPS de multiplier des incidents pour continuer à politiser les funérailles de son défunt président. Accusé de ne pas ne faire montre d'empressement pour conclure ce dossier qui, pourtant, est sur la bonne voie, le gouvernement est appelé à s'assumer. [Page 4](#)

DÉPRÉCIATION FRANC CONGOLAIS ET INFLATION

Le secteur bancaire et financier pas hors de danger

Plusieurs études avisées attestent que la RDC a connu en 2016 et au premier semestre 2017 sa pire situation économique depuis vingt ans. Et les effets sont bien réels sur le secteur financier. Au cours de l'année 2016, il y a eu une dépréciation du franc congolais de l'ordre de 24 %. Dans le secteur bancaire congolais, cela a entraîné une contraction d'environ 6 % au niveau systémique (en termes

de dépôts collectés et de volume d'activités).

L'une des conséquences de la situation économique désastreuse sur le secteur financier est le ralentissement du rythme de remboursement des crédits. D'où l'on observe une remontée préoccupante du taux de risque tant au niveau des banques que des coopératives.

[Page 3](#)

CHAN KENYA 2018 – PRÉPARATION

Les Léopards locaux battent l'US Tanger à Rabat



Les Léopards locaux RDC-CHAN 2016

Les Léopards locaux de la RDC poursuivent leur stage de préparation du match contre les Diables Rouges du Congo Brazzaville comptant pour les éliminatoires du cinquième Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu au Kenya en 2018. Ils ont battu, le 4 juillet, en match de préparation à Rabat, l'US Tanger du Maroc, par la marque de deux buts à zéro.

L'attaquant Vinny Bongonga du Daring Club Motema Pembe (DCMP), entré en jeu en deuxième période de cette rencontre, a signé un doublé au cours de cette rencontre. C'est la troisième rencontre amicale, après la victoire sur le Burkina Faso (1-0, but de Miché Mika) et la défaite concédée face au Maroc pays hôte (1-3, but congolais de Makusu Mundele). [Page 6](#)

SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU KASAÏ

Le dernier rapport de l'ONU enfonce Kinshasa

Rejetant les conclusions du dernier rapport du haut commissaire des droits de l'Homme des Nations unies sur la situation au Kasai, le gouvernement stigmatise cette démarche qui, selon lui, tend à renforcer les suspicions quant à la neutralité de cet organe onusien et la volonté de certaines puissances étrangères hostiles à vouloir instrumentaliser pour déstabiliser les institutions congolaises.

Le torchon brûle à nouveau entre le gouvernement congolais et le Haut-commissariat des droits de l'Homme de l'ONU. À la base, un rapport de cette instance onusienne publiée le 4 août et qui charge l'exécutif national de cautionner les violences dans la région du Kasai perpétrées par des agents de l'État, des milices ou des rebelles. Le communiqué publié à cet effet fait état de quelque 251 personnes dont soixante-deux enfants, tous victimes d'exécutions sauvages entre mars et juin, sans oublier les charniers (près de quatre-vingt) recensés dans cette région trouble de la RDC. L'ONU a, dans ce rapport, stigmatisé la dimension tribalo-ethnique qui entoure ces exécutions sauvages en indiquant que les populations sont souvent ciblées en raison de leur appartenance ethnique. Notons au passage que ce rapport s'est fondé essentiellement sur des entretiens menés par les enquêteurs auprès de quatre-vingt seize personnes ayant fui vers l'Angola voisin pour échapper aux violences au Kasai. Et devant cette situation, le haut commissaire Zeid Ra'ad al Hussein a adressé un avertissement très sérieux au gouvernement de la RDC, «afin d'agir sans délai pour empêcher que cette violence ne bascule dans un processus de purification ethnique à plus grande échelle». Ce rapport

onusien, qui ternit davantage l'image de la RDC sur le plan du respect des droits de l'Homme, a été très mal digéré dans les milieux officiels congolais où l'on s'interroge sur son opportunité à un moment où des investigations sont en cours pour tenter d'éta-



Le haut commissaire Zeid Ra'ad al Hussein

blir les responsabilités dans ce feuilleton macabre. Pour le gouvernement qui a vite réagi via un contre-communicé, il est prématuré voire inopportun « de publier à ce stade un quelconque rapport sur des témoignages peu crédibles, non vérifiés et recueillis unilatéralement par le Haut commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies auprès des réfugiés ayant fui la crise dans le Kasai ». Et d'ajouter que pareille démarche tend « à renforcer les suspicions quant à la neutralité du haut commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme et la volonté de certaines puissances étrangères hostiles à vouloir instrumentaliser ce dernier pour déstabiliser les institutions congolaises

». La RDC déclare s'en tenir aux dispositions pertinentes de la résolution 35-33 du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Cette résolution prise dans la foulée de la 35e session du Conseil des droits de l'Homme

de l'ONU à Genève prescrit au haut commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme d'empêcher sur place au Kasai une équipe d'experts internationaux. Celle-ci est censée travailler en synergie avec l'équipe des experts internationaux et de l'UA dans la compilation de faits et des circonstances afin de les communiquer aux autorités judiciaires de la RDC dans le but de voir les auteurs de ces crimes déferés devant les juridictions compétentes congolaises. La dynamique ayant déjà été enclenchée en exécution de la résolution 35-33, le dernier rapport du haut commissaire Zeid Ra'ad al Hussein apparaît, du point de vue gouvernemental, comme une provocation de plus !

Alain Diasso

COMITÉ EXÉCUTIF ET COORDONNATEUR NATIONAL DE L'ITIE-RDC

Crise de confiance totale !

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), qui s'appuie sur l'exigence 1.b de la norme Itie, a noté que Mack Dumba ne jouissait plus de la confiance des membres du comité exécutif.

Et par voie de conséquence, il ne pouvait plus être maintenu comme coordonnateur national du Secrétariat technique de l'Itie-RDC. Ce qui amène cette ONG à faire des recommandations en vue d'assurer la continuité de la mise en œuvre participative de la norme Itie dans le pays. Dans une réaction du 3 août, l'Asadho a dénoncé le climat d'hostilité, d'injures, de manque de courtoisie et de crise de confiance qui règne entre les membres du comité exécutif (CE) et le coordonnateur national (CN) du secrétariat technique (ST) de l'ITIE-RDC. À en croire cette ONG de défense des droits de l'homme dont le dirigeant est membre au sein de la direction de ce processus, ce dit climat était bien visible notamment au cours de la réunion du C.E du 2 août 2017.

L'Asadho a, en effet, noté que lors de cette réunion du CE consacrée aux débats sur le rapport d'audit financier et administratif du ST de l'Itie-RDC, il a été constaté que la crise de confiance entre les deux organes précités ne permettait plus aux parties prenantes de travailler dans la sérénité. «Après avoir accordé la parole respectivement à M. Mack Dumba, coordonnateur national du S.T, à la présidente de la Commission chargée du suivi de l'audit financier et administratif du ST, Mme Yvonne Mbala, pour répondre aux questions qui leur ont été posées lors de la réunion du 21 juillet 2017, des échanges on ne peut plus discourtois et tendus s'en sont suivis entre les membres du CE et ceux du ST », a noté cette ONG, dans un communiqué du 3 août signé par son président national, Jean-Claude Katende, dénonçant cette situation inconfortable au sein de ce processus en RDC.

Mises en mal de la mise en œuvre participative de l'Itie en RDC

À en croire l'Asadho, à l'issue de ces échanges, la constance serait que le climat de méfiance qui règne entre les membres du CE et le CN ne garantit plus la mise en œuvre participative de la norme Itie en RDC. Cette ONG fait constater qu'au vu de ce climat délétère qui a prévalu à cette réunion du CE, le CN du ST a perdu de manière irrévocable la confiance des membres du CE. L'Asadho a noté que, conformément à l'exigence 1.b de la norme Itie qui dispose que le gouvernement est tenu de nommer un haut responsable chargé de diriger la mise en œuvre de l'Itie et que la personne ainsi nommée devra avoir la confiance de toutes les parties prenantes, Mack Dumba ne jouissait plus de la confiance des membres du CE. Et par voie de conséquence, il ne pouvait plus être maintenu comme CN du ST de l'Itie-RDC. Ce qui amène cette organisation à solliciter du CE de prendre des dispositions qui s'imposent pour que les travaux relatifs à la production du rapport Itie 2016 se poursuivent sous la supervision d'une commission constituée des membres du CE, cet organe est également appelé à organiser un atelier des parties prenantes pour évaluer la mise en œuvre de l'Itie et proposer des voies pour redynamiser l'Itie-RDC.

L'Asadho attend, par ailleurs, du président du CE, de convoquer, dans les meilleurs délais, une réunion du CE, à laquelle le ST ne devra pas prendre part pour échanger sur la situation qui a prévalu lors de la réunion de ce 2 août, et pour prendre des mesures conservatoires de nature à sauvegarder l'intégrité de l'Itie-RDC. Ce dirigeant du processus Itie-RDC est également exhorté à permettre à la commission chargée de suivi de continuer son travail de manière à examiner les pièces justificatives produites par le ST après les travaux de l'auditeur.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukumbo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville :

Rodrigue Ongagna
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa :

Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPRÉCIATION DU FRANC CONGOLAIS ET INFLATION

Le secteur bancaire et financier pas hors de danger

L'une des grandes banques du pays, en l'occurrence la Trust Merchant Bank (TMB), vient de démentir la rumeur faisant état de sa faillite. Au contraire, a soutenu son directeur financier, Daniel Kasongo, « l'analyse des ratios prudentiels montre une stabilité en termes de maîtrise des risques et de saine gestion actif-passif ». Des chiffres publics et vérifiables éloignent, certes, le spectre d'une nouvelle catastrophe dans le secteur financier, après le crash de la Biac, de la Fibank et de la Mercresco, une institution de micro-finance. Pour autant, plusieurs études avisées attestent que la RDC a connu en 2016 et au premier semestre 2017 sa pire situation économique depuis vingt ans. Et les effets sont bien réels sur le secteur financier au point où chaque rumeur malveillante doit être immédiatement neutralisée.

Une nouvelle alerte dans le secteur bancaire a replongé les épargnants dans une certaine psychose. En effet, comme pour la Biac sous gestion de la Banque centrale du Congo (BCC), la TMB est l'une des premières banques du pays. Bien cotée, elle a enregistré une croissance ininterrompue au fil des années. S'appuyant sur les chiffres réalisés en 2016, la Direction générale de la TMB a balayé cette rumeur de faillite du revers de la main : 11 % de hausse des transferts à travers toute la République, 5 % d'augmentation du volume de crédit, 1 % de hausse des dépôts à terme, etc. À la TMB, rappelle la direction générale, « le volume de dépôts à terme connaît une croissance régulière et atteint près de 30 % du total des ressources collectées auprès de la clientèle ». La banque se félicite de son bilan sur fond d'une cer-

taine inquiétude « sur le contexte économique complexe ».

Pas de profit

Au cours de l'année 2016, il y a eu une dépréciation du franc congolais de l'ordre de 24 %. Dans le secteur bancaire congolais, cela a entraîné une contraction d'environ 6 % au niveau systémique (en termes de dépôts collectés et de volume d'activités). Cela a contraint nombre de banques commerciales à prendre davantage de risques. Beaucoup parmi elles sont restées à l'écoute des milieux des affaires en difficulté (faible croissance économique, dépréciation du franc congolais, remontée de l'inflation, etc.) en leur apportant tout l'appui nécessaire dans l'accompagnement de leurs préoccupations opérationnelles. Selon les statistiques officielles disponibles, beaucoup

d'institutions financières n'ont réussi hélas à faire du profit. Entre 2015 et 2016, le profit net a connu une baisse de plus de 50 %, voire 70 % pour certaines institutions de micro-finance.

Facteurs destabilisateurs

Deux principaux facteurs ont influencé considérablement la situation économique. L'on convient à classer la crise politique et la conjoncture internationale. Il faut rappeler que le cuivre, principal minéral exporté par le pays, a connu une baisse de plus de 20 % en 2016. Faute d'entrée suffisante de devises étrangères, les réserves de change de la BCC ont pris un sacré coup. L'autorité monétaire a dû intervenir à plusieurs reprises pour stopper l'emballement du marché de change mais faute de réserves suffisantes, ses interventions sont plus de

plus en plus difficiles. L'inflation a recommencé à grimper. Entre le début de 2016 et aujourd'hui, le taux de change est passé de 930 FC le dollar américain à plus de 1 700 FC le dollar (situation en juillet 2017). Une telle situation a entraîné bien entendu des effets néfastes sur les marchés financiers. On signale par exemple des retraits massifs des clients qui ont conduit certaines institutions financières de l'intérieur du pays au bord de la faillite. Dans l'est du pays où prolifèrent les coopératives, il faut ajouter aussi la recrudescence de l'insécurité.

De l'économique au financier

L'une des conséquences de la situation économique désastreuse sur le secteur financier est le ralentissement du rythme de remboursement des crédits. D'où l'on observe une remontée préoccupante du taux de risque tant au niveau des banques que des coopératives. Beaucoup d'institutions financières du pays ont pris des risques en cherchant à approvisionner les comptes en faillite. Cela s'est répercuté sur leurs fonds propres. Par conséquent, beaucoup d'institutions

financières ont approché la faillite, même si d'autres facteurs ont pu contribuer de manière déterminante comme la mauvaise gouvernance et la conjoncture politique.

Perspectives d'avenir

2017 est une année très difficile pour le secteur financier car le cadre macro-économique demeure instable. La plus grande préoccupation tourne autour de l'enjeu politique qui ne crée pas les conditions requises à une véritable accalmie. Face à l'incertitude du lendemain, il est impossible d'espérer toute reprise du secteur financier.

Des fausses alertes comme celle de la TMB devraient sans aucun doute se multiplier au cours des prochains mois et mettre à dure épreuve les nerfs déjà tendus des épargnants.

L'on comprend mieux pourquoi la Direction générale de la TMB a qualifié cette rumeur de « canular de mauvais goût » pour l'incidence qu'elle peut avoir sur un secteur financier déjà sous pression.

Laurent Essolomwa

KASAÏ

L'ONU recense 250 exécutions extrajudiciaires et assassinats ciblés

Un rapport publié à Genève en Suisse révèle que certaines attaques ont été menées sur la base de l'appartenance ethnique et auraient été activement fomentées, alimentées et parfois même dirigées par les forces de l'ordre locales et d'autres agents de l'État.

Le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, dans un rapport publié le 4 août à Genève, a révélé que 251 personnes ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires et d'assassinats ciblés entre mars et juin derniers dans la région du Kasai. Parmi les 251 victimes, il y a eu notamment 62 enfants dont 30 âgés de moins de 8 ans.

Selon cette institution onusienne, les informations contenues dans ce rapport ont été recueillies par une équipe d'enquêteurs des droits de l'Homme des Nations unies, qui a mené des entretiens avec 96 personnes ayant fui vers l'Angola, pour échapper aux violences dans le territoire de Kamonia au Kasai. Ces enquêtes ont également révélé que certaines attaques ont été menées sur la base de l'appartenance ethnique. « Les personnes interrogées ont indiqué que les forces de l'ordre locales et d'autres agents de l'État ont activement fomenté, alimenté et parfois même dirigé les attaques sur la base de l'appartenance ethnique », indique le Haut commissariat de l'ONU dans ce rapport.

Une milice armée par les chefs traditionnels

Selon les enquêteurs de l'ONU, les combats ont débuté dans cette région en août 2016. Ils ont opposé la milice Kamuina Nsapu et aux forces gouvernementales. Mais ils ont également noté qu'une autre milice, appelée Bana Mura, avait été formée vers mars/avril 2017 par des personnes appartenant aux groupes ethniques Tshokwe, Pende et Tetela. À en croire ce document, cette dernière « aurait été armée et soutenue par les chefs traditionnels locaux et des agents des forces de l'ordre, y compris de l'armée et la police, pour attaquer les communautés Luba et Lulua accusées de complicité avec les Kamuina Nsapu ». « Les Bana Mura aurait initié une campagne visant à éliminer l'ensemble de la population Luba et Lulua dans les villages pris d'assaut », précise ce rapport, notant que dans bon nombre des incidents signalés à l'équipe des enquêteurs, des soldats de l'armée nationale congolaise étaient à la tête des groupes de la milice Bana Mura lorsque les villages ont été assaillis.

Lucien Dianzenza

COMITÉ EXÉCUTIF ET COORDONNATEUR NATIONAL DE L'ITIE-RDC

Crise de confiance totale !

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), qui s'appuie sur l'exigence 1.b de la norme Itie, a noté que Mack Dumba ne jouissait plus de la confiance des membres du comité exécutif. Et par voie de conséquence, il ne pouvait plus être maintenu comme coordonnateur national du Secrétariat technique de l'Itie-RDC. Ce qui amène cette ONG à faire des recommandations en vue d'assurer la continuité de la mise en œuvre participative de la norme Itie dans le pays.

Dans une réaction du 3 août, l'Asadho a dénoncé le climat d'hostilité, d'injures, de manque de courtoisie et de crise de confiance qui règne entre les membres du comité exécutif (CE) et le coordonnateur national (CN) du secrétariat technique (ST) de l'ITIE-RDC. À en croire cette ONG de défense des droits de l'homme dont le dirigeant est membre au sein de la direction de ce processus, ce dit climat était bien visible notamment au cours de la réunion du C.E du 2 août 2017.

L'Asadho a, en effet, noté que lors de cette réunion du CE consacrée aux débats sur le rapport d'audit financier et administratif du ST de l'Itie-RDC, il a été constaté que la crise de confiance entre les deux organes précités ne permettait plus aux parties prenantes de travailler dans la sérénité. « Après avoir accordé la parole respectivement à M. Mack Dumba, coordonnateur national du S.T, à la présidente de la Commission chargé du suivi de l'audit financier et administratif du ST, Mme Yvonne Mbala, pour répondre aux questions

qui leur ont été posées lors de la réunion du 21 juillet 2017, des échanges on ne peut plus discourtois et tendus s'en sont suivis entre les membres du CE et ceux du ST », a noté cette ONG, dans un communiqué du 3 août signé par son président national, Jean-Claude Katende, dénonçant cette situation inconfortable au sein de ce processus en RDC.

Mises en mal de la mise en œuvre participative de l'Itie en RDC

À en croire l'Asadho, à l'issue de ces échanges, la constance serait que le climat de méfiance qui règne entre les membres du CE et le CN ne garantit plus la mise en œuvre participative de la norme Itie en RDC. Cette ONG fait constater qu'au vu de ce climat délétère qui a prévalu à cette réunion du CE, le CN du ST a perdu de manière irrévocable la confiance des membres du CE l'Asadho a noté que, conformément à l'exigence 1.b de la norme Itie qui dispose que le gouvernement est tenu de nommer un haut responsable chargé de diriger

la mise en œuvre de l'Itie et que la personne ainsi nommée devra avoir la confiance de toutes les parties prenantes, Mack Dumba ne jouissait plus de la confiance des membres du CE. Et par voie de conséquence, il ne pouvait plus être maintenu comme CN du ST de l'Itie-RDC. Ce qui amène cette organisation à solliciter du CE de prendre des dispositions qui s'imposent pour que les travaux relatifs à la production du rapport Itie 2016 se poursuivent sous la supervision d'une commission constituée des membres du CE, cet organe est également appelé à organiser un atelier des parties prenantes pour évaluer la mise en œuvre de l'Itie et proposer des voies pour redynamiser l'Itie-RDC.

L'Asadho attend, par ailleurs, du président du CE, de convoquer, dans les meilleurs délais, une réunion du CE, à laquelle le ST ne devra pas prendre part pour échanger sur la situation qui a prévalu lors de la réunion de ce 2 août, et pour prendre des mesures conservatoires de nature à sauvegarder l'intégrité de l'Itie-RDC. Ce dirigeant du processus Itie-RDC est également exhorté à permettre à la commission chargée de suivi de continuer son travail de manière à examiner les pièces justificatives produites par le ST après les travaux de l'auditeur.

L.D.

RETARD DANS L'INHUMATION D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

Le gouvernement et la famille se rejettent la responsabilité

Tout aujourd'hui semble se cristalliser autour de l'existence d'un prétendu communiqué conjoint que les parties prenantes à ces discussions étaient convenus de signer pour fixer la date du rapatriement et du lieu d'exposition de la dépouille. Fictif d'après le gouvernement et réel selon l'UDPS.

Des jours et des mois continuent à s'égrener sans qu'une solution définitive ne soit trouvée quant au rapatriement à Kinshasa de la dépouille d'Étienne Tshisekedi en vue de son inhumation. Plus de six mois après le décès du « leader maximo » à Bruxelles, la situation n'a pas beaucoup évolué. Tous les espoirs suscités par les dernières tractations ayant mis autour d'une table les délégués du gouvernement d'un côté et de l'autre, les représentants de la famille biologique du disparu et du parti (UDPS), se diluent désormais dans les méandres des incertitudes. Tous ceux qui avaient salué le rapatriement imminent du corps de « Ya Tshitshi » à la lumière des conclusions ayant sanctionné cette fameuse Tripartite devront dorénavant déchanter. Le compromis trouvé notamment autour du lieu de sépulture, précisément dans une concession familiale à Nsele, s'est finalement limité à un simple effet d'annonce sans aucune concrétisation. Qu'est-ce qui bloque finalement ? pourrait-on s'interroger lorsqu'on sait que les deux camps (gouvernement et UDPS) sont parvenus à évacuer leurs contradictions pour faciliter le rapatriement sans casse de la dépouille



Hommage rendu à Étienne Tshisekedi à Bruxelles

d'Étienne Tshisekedi.

Tout aujourd'hui semble se cristalliser autour d'un communiqué conjoint que les parties prenantes à ces discussions étaient convenus de signer pour fixer la date du rapatriement et du lieu d'exposition de la dépouille. Pour l'UDPS et la famille, c'est le gouvernement qui bloque le processus du rapatriement du corps d'Étienne Tshisekedi. Mgr Gerard Mulumba, représentant de la famille, évoque le refus de l'autorité politique à signer le document devant sanctionner les discussions déjà entamées. Il en fait porter le chapeau au ministre de l'Intérieur, Ramazani Shadari, qui, d'après lui, ne ferait montre d'aucun empressement pour conclure ce dossier. « Le ministre Shadari nous a fait attendre lors de son déplacement à l'intérieur du pays pour des raisons d'État mais, après, il est revenu et,

jusqu'aujourd'hui, il n'a plus appelé (...). C'est eux qui sont responsables de cette situation. Je ne sais pas pourquoi ils font ça, ils nous ont roulés », a-t-il expliqué.

Dans les milieux de l'UDPS, on stigmatise la mauvaise foi du gouvernement qui redouterait l'affluence humaine que pourrait drainer le cortège funèbre d'Étienne Tshisekedi dans les rues de Kinshasa avec le risque de dérapage vers une insurrection. Et avec le contexte politique délétère actuel caractérisé notamment par l'activisme outré des mouvements citoyens dans la capitale, autant dire que le rapatriement de la dépouille du « vieux lion » n'est pas pour demain. Le gouvernement a certes de bonnes raisons de craindre un éventuel débordement qui mettrait en difficulté les forces de sécurité. mais ici il y a lieu d'in-

diquer que la volonté politique n'y est presque pas, se convainquent nombre d'analystes. Le gouvernement qui a une autre lecture des faits charge l'UDPS qu'il tient pour responsable du retard pris dans l'organisation des funérailles d'Étienne Tshisekedi. Les atermoiements du parti et de la famille notamment sur le lieu d'enterrement (Siège de l'UDPS, cimetière de la Gombe, Palais du peuple, etc.) sur fond d'un bras de fer avec le gouvernement se sont révélés une perte de temps et d'énergies, constate-t-on.

Dans la foulée, la guéguerre entre les membres du Rassemblement dont certains voulaient marginaliser d'autres dans l'organisation desdites obsèques avec, à la clé, la lutte de positionnement suscitée par la présidence du Conseil de sages de la plate-forme, s'est aussi avéré un véritable gâchis. Cela fait près de six mois qu'on

tourne en rond. Ce qui donne des ailes au gouvernement qui s'est permis de pointer un doigt accusateur sur l'UDPS et ses alliés de l'opposition. Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement par la voix de son porte-parole, a nié l'existence d'un quelconque document à signer pour sanctionner les discussions entre les parties. Lambert Mende accuse les cadres de l'UDPS de multiplier des incidents pour continuer à politiser ces funérailles. « Moi, je ne connais pas de document qui peut conditionner le rapatriement d'un Congolais mort à l'étranger. Dès le moment où il y a une attestation de décès et la facilité pour transporter le corps de l'étranger jusqu'au Congo, il n'y a pas besoin d'un troisième document. Il n'y a pas de document qui doit être signé », a-t-il martelé, rajoutant à la confusion. Du berger à la bergère, Mgr Gerard Mulumba a aussitôt réagi : « C'est le gouvernement qui refuse de signer le document qui doit sanctionner les discussions déjà entamées, mais il refuse de le faire ». À tout prendre, personne ne veut porter devant l'histoire, la responsabilité du retard dans l'organisation des obsèques d'Étienne Tshisekedi faisant davantage souffrir sa veuve Marthe Kasalu. Soumise aux obligations coutumières kasaïennes qui exigent que la veuve reste retranchée jusqu'à l'inhumation de son mari décédé, la pauvre femme continue de vivre stoïquement sa situation. À quand le rapatriement du corps d'Étienne Tshisekedi ? Question à mille inconnues.

Alain Diasso

RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le processus de reconversion des retraités amorcé

La première phase du séminaire dont le but à terme est de réorienter professionnellement les ex-agents et fonctionnaires de l'État a débuté ce mercredi 2 août avec les séances d'orientations obligatoires organisées en quatre jours à leur intention dans la suite du Projet de réforme et rajeunissement de l'Administration publique (PRRAP).

Comme prévu dans le planning annoncé par le ministre d'État, ministre de la Fonction publique, Michel Bongongo, une semaine plus tôt à l'ouverture du séminaire, le 27 juillet dernier, le processus de reconversion des retraités de l'Administration publique est en marche. Tenus obligatoirement de prendre part aux séances d'orientations étendues sur quatre jours à dater du 2 août, les agents et fonctionnaires de l'État nouvellement mis à la retraite y ont pris part à la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères. Cette phase initiale de formation aborde des thématiques jugées pertinentes pour les

bénéficiaires, vu qu'elles cadrent avec les besoins exprimés par ces derniers. L'éducation financière, la sécurité sociale avec un volet sur les droits à la pension et un autre sur l'assurance maladie via les mutuelles de santé sont les deux sujets inscrits en primeur dans l'agenda du séminaire. Chargée d'aborder le volet sur les droits à la pension, la Caisse nationale de sécurité sociale des agents publics de l'État (Cnssap) s'est largement épanchée sur le sujet. En effet, comme l'a souligné son directeur général, Tombola Muke, tous les aspects en ont été épluchés. La Cnssap a donc pris soin d'expliquer à l'assistance

l'abécédaire de son système d'immatriculation. Mais l'a également entretenu sur les conditions d'ouverture des droits aux prestations. Son directeur général a résumé son propos de la sorte à la fin de l'entretien avec les séminaristes : « La caisse est appelée à payer mensuellement des pensions aux retraités. Il était question de leur expliquer les conditions et formalités administratives à remplir pour l'ouverture de leurs droits aux prestations ». Et de poursuivre que lesdits droits étant ad vitam aeternam, « tant qu'un retraité sera en vie, il aura droit à une pension de retraite. Et quand il décède, elle est reversée à ses ayants-droit survivants, à savoir le conjoint et les orphelins ». Ce, a-t-il précisé, « suivant certaines conditions fixées par la loi ».

Un échange riche et fructueux

Du point de vue du direc-

teur général de la Cnssap, l'échange avec les retraités a été « riche et fructueux ». En effet, Tombola Muke s'est dès lors réjoui qu'ils aient « exprimé leurs préoccupations ». Et, affirme, pour sa part, avoir fait en sorte « d'y apporter des réponses quitte à faciliter leur prise en charge imminente par la Cnssap ». Il semble donc que l'exhortation donnée par le ministre Michel Bongongo à tous les retraités ait trouvé bon écho auprès de ces derniers. Il nous plaît de rappeler ici qu'au lancement du séminaire, il les avait encouragé à « être à la fois attentifs et réceptifs mais aussi à poser des questions sans hésitation aux intervenants ». Ce, soulignant alors que cela serait tout à leur avantage « au vu de l'importance du bagage minimum de connaissances prévu à la séance d'orientation ».

Par ailleurs, il faut noter

que l'agenda de cette première phase de formation va s'achever avec des formations axées, cette fois, sur les activités génératrices de revenus, l'entrepreneuriat ainsi que le coaching et la consultance. Ces sujets censés ouvrir à de nouvelles perspectives professionnelles seront donc traités à la suite des trois susmentionnés, à savoir l'éducation financière, la sécurité sociale dont le volet sur les droits à la pension a été placé sous la direction de la Cnssap, sans oublier l'assurance maladie. Quant à la seconde phase du séminaire de reconversion, elle concerne l'étape des formations spécifiques selon les catégories des retraités. Programmée après les préliminaires importants donnés en quatre jours, elle sera de durée certainement plus importante.

Nioni Masela

RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le processus de reconversion des retraités amorcé

La première phase du séminaire dont le but à terme est de réorienter professionnellement les ex-agents et fonctionnaires de l'État a débuté ce mercredi 2 août avec les séances d'orientations obligatoires organisées en quatre jours à leur intention dans la suite du Projet de réforme et rajeunissement de l'Administration publique (PRRAP).

Comme prévu dans le planning annoncé par le ministre d'État, ministre de la Fonction publique, Michel Bongongo, une semaine plus tôt à l'ouverture du séminaire, le 27 juillet dernier, le processus de reconversion des retraités de l'Administration publique est en marche. Tenus obligatoirement de prendre part aux séances d'orientations étendues sur quatre jours à dater du 2 août, les agents et fonctionnaires de l'État nouvellement mis à la retraite y ont pris

part à la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères. Cette phase initiale de formation aborde des thématiques jugées pertinentes pour les bénéficiaires, vu qu'elles cadrent avec les besoins exprimés par ces derniers.

L'éducation financière, la sécurité sociale avec un volet sur les droits à la pension et un autre sur l'assurance maladie via les mutuelles de santé sont les deux sujets inscrits en primeur dans l'agenda du séminaire. Chargée d'aborder le volet sur les droits à la pension, la Caisse nationale de sécurité sociale des agents publics de l'État (Cnssap) s'est largement épanchée sur le sujet. En effet, comme l'a souligné son directeur général, Tombola Muke, tous les aspects en ont été épluchés. La Cnssap a donc pris soin d'expliquer à l'assistance l'abécédaire de son système d'immatriculation. Mais l'a

également entretenu sur les conditions d'ouverture des droits aux prestations. Son directeur général a résumé son propos de la sorte à la fin de l'entretien avec les séminaristes : « *La caisse est appelée à payer mensuellement des pensions aux retraités. Il était question de leur expliquer les conditions et formalités administratives à remplir pour l'ouverture de leurs droits aux prestations* ». Et de poursuivre que lesdits droits étant ad vitam aeternam, « *tant qu'un retraité sera en vie, il aura droit à une pension de retraite. Et quand il décède, elle est reversée à ses ayants-droit survivants, à savoir le conjoint et les orphelins* ». Ce, a-t-il précisé, « *uivant certaines conditions fixées par la loi* ».

Un échange riche et fructueux

Du point de vue du directeur général de la Cnssap, l'échange avec les retraités a été « riche et fructueux ». En effet, Tombola Muke s'est dès lors réjoui qu'ils aient « *exprimé leurs préoccupations* ». Et, affirme, pour sa part, avoir fait en sorte « *d'y apporter des réponses quitte à faciliter leur prise en charge imminente par la Cnssap* ». Il semble donc que l'exhortation donnée par le ministre Michel Bongongo à tous les retraités ait trouvé bon écho auprès de ces derniers. Il nous plaît de rappeler ici qu'au lancement du séminaire, il les avait encouragés à « *être à la fois attentifs et réceptifs mais aussi à poser des questions sans hésitation aux intervenants* ». Ce, soulignant alors que cela serait tout à leur avantage « *au vu de l'importance du bagage minimum de connaissances prévu à la séance d'orienta-*

tion ».

Par ailleurs, il faut noter que l'agenda de cette première phase de formation va s'achever avec des formations axées, cette fois, sur les activités génératrices de revenus, l'entrepreneuriat ainsi que le coaching et la consultance. Ces sujets censés ouvrir à de nouvelles perspectives professionnelles seront donc traités à la suite des trois susmentionnés, à savoir l'éducation financière, la sécurité sociale dont le volet sur les droits à la pension a été placé sous la direction de la Cnssap, sans oublier l'assurance maladie. Quant à la seconde phase du séminaire de reconversion, elle concerne l'étape des formations spécifiques selon les catégories des retraités. Programmée après les préliminaires importants donnés en quatre jours, elle sera de durée certainement plus importante.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MUSIQUE

Coca-Cola lance Coke Studio Africa 2017

Cette deuxième édition du rendez-vous des talents musicaux d'Afrique sera notamment caractérisée par une diversité musicales, avec des artistes venus de plusieurs pays africains dont la RDC. En Afrique centrale, Coke Studio Africa 2017 sera diffusé sur B-ONE TV en RDC et DRTV au Congo Brazzaville à partir du mois de septembre 2017.

Coke Studio Africa, indiquent les organisateurs, est un concept musical non compétitif qui a pour objectifs de rassembler les talents africains autour d'une même plate-forme et de célébrer la diversité de l'art musical africain. Cette deuxième édition réunira sur une même scène des producteurs de renom et les célébrités artistiques du continent. La particularité de cette nouvelle édition, indiquent les organisateurs, est la fusion de Coke Studio Afrique du Sud avec Coke Studio Afrique qui a amené le nombre de pays participants de 11 l'année dernière à 16 cette année avec une couverture médiatique qui dépassera 30 pays à travers le continent africain.

Les artistes venus d'Afrique du Sud, du Rwanda, de l'Angola, du Zimbabwe, du Togo, du Madagascar, de l'île Maurice, du Kenya, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du



Une vue de la première édition

Nigeria, du Ghana, de la Mozambique, de la RDC, de l'Éthiopie ainsi que du Cameroun se retrouveront autour de la scène alors que la dernière édition ne comptait que 11 pays participants avec une production solo pour l'Afrique du Sud. Parmi les célébrités africaines de cette édition figurent Youssoupha de la République démocratique du Congo, Locko du Cameroun, Runtown et Yemi Alade du Nigeria, Dji Tafiha de l'Angola, Laura Beg de l'île Maurice, Jah Prayzah et Slapdee de la République centrafricaine, Bisa

Kdei et Worlasi du Ghana, Bruce Melodie du Rwanda, Shellsy Baronet et Mr. Bow du Mozambique, Denise de Madagascar, Ozane du Togo et Freeda de la Namibie. Des producteurs de grande renommée seront également de la partie notamment Yuvir Pillay Nivedan a.k.a. Scketchi Bongo de l'Afrique du Sud, Kiff No beat de la Côte d'Ivoire, Nahreel de la Tanzanie et bien d'autres. « Avec cette nouvelle formule plus élargie, nous comptons raviver une nouvelle flamme culturelle et musicale et surtout célébrer

la grande diversité de la musique africaine. La musique est l'âme et le moteur de plusieurs communautés à travers le continent africain. Du Bongo, au Kwaito en passant par la rumba congolaise, Coke Studio Africa veut être la plate-forme où ces différents genres musicaux se rencontrent pour la première fois et s'ouvrent à de nouveaux publics. En cela, nous restons également fidèles à notre tradition de bâtir la marque Coca-Cola autour de la musique », a déclaré Monali Shah, Directrice de projet de

Coke Studio Africa.

Inspirer les talents musicaux du Continent

Ce concept, explique-t-on, veut inspirer les différents talents musicaux du continent et leur permettre de faire vibrer un public élargi de jeunes Africains à travers des collaborations et des coopérations artistiques inédites. Pour Bill Gray, directeur Marketing de Coca-Cola Afrique de l'Ouest, bien que la musique ait toujours été au cœur de l'Afrique, l'évolution technologique actuelle via Internet, les réseaux sociaux et toute la créativité autour permet de faire voyager les artistes vers tous les publics du continent et Coke Studio Africa offre cette opportunité. En effet, indique-t-on, Coke Studio Africa offre aux stars africaines de demain l'opportunité de travailler avec les meilleurs producteurs dans l'industrie musicale africaine et internationale et bénéficier ainsi de leur expertise. « C'est une occasion unique de mettre ensemble des talents du continent, d'époques et de styles musicaux différents pour leur permettre de créer à travers cette fusion un genre musical africain à la fois moderne et singulier », expliquent les organisateurs.

Patrick Ndungidi

CHAN KENYA 2018 - PRÉPARATION

Les Léopards locaux battent l'US Tanger à Rabat

Vinny Bongonga, entré en jeu en deuxième période de cette rencontre, a signé le doublé victorieux de cette rencontre de préparation contre l'US Tanger.

Les Léopards locaux de la RDC ont battu, le 4 juillet, en match de préparation à Rabat, l'US Tanger du Maroc, par la marque de deux buts à zéro. L'attaquant Vinny Bongonga du Daring Club Motema Pembe (DCMP) a signé un doublé au cours de cette rencontre. Le sélectionneur des Léopards locaux, Mwinyi Zahera, a placé le gardien de but Matampi Vumi Ley dans les perches, ce dernier et ses coéquipiers du Tout-puissant Mazembe ayant rejoint la sélection au cours de cette semaine à Rabat où les Léopards sont en stage de préparation du match contre les Diables rouges du Congo Brazzaville comptant pour les éliminatoires du cinquième Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu au Kenya pour 2018.

La défense RD-congolaise s'est constituée de Mukoko Amale du DCMP à droite et Issama Mpeko de Mazembe à gauche, alors que Padou Bompunga et Yannick Bangala Litombo de V.Club ont formé l'axe de

la défense. Au milieu de terrain, Doxa Gikanji du DCMP s'est occupé de la récupération de balle, avec à ses côtés Miché Mika de Mazembe dans

partout, Vinny Bongonga, entré en jeu en seconde période, a ouvert le score à la 53e minute, avant de doubler la mise à la 80e minute.

Fédération royale marocaine de football (FRMF), les Léopards locaux RD-congolais vont aller défier les Diables rouges du Congo Brazzaville

sont détenteurs du trophée de la quatrième édition de cette compétition de la Confédération africaine de football (CAF) réservée aux sélections natio-



Les Léopards locaux de la RDC en stage de préparation à Rabat

l'axe, Meschak Elia excentré à gauche et Kazadi Kasengu Francis à droite. La paire de l'attaque des Léopards durant cette rencontre s'est constituée de Jean-Marc Mundele Makusu et Ben Malango. Après une première période de zéro but

L'on note que c'est la troisième rencontre amicale, après la victoire sur le Burkina Faso (1-0, but de Miché Mika), la défaite contre le Maroc pays hôte (1-3, but congolais de Makusu Mundele). Après le stage bloqué au centre technique de la

à Pointe-Noire ou Brazzaville le week-end du 11, 12 et 13 août 2017. Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera directement pour la phase finale de la cinquième édition du Chan au Kenya en 2018. Les Léopards locaux

nales d'Afrique composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs. Et ils tiennent à rééditer l'exploit déjà de la première édition en 2009 en Côte d'Ivoire et de 2016 au Rwanda.

Martin Enyimo

ÉCONOMIE

La Banque mondiale juge inefficace la politique de gestion économique de 38 pays africains

La Banque mondiale a publié le 2 août un rapport dans lequel elle souligne qu'environ 38 pays sur les 54 pays du continent africain possèdent une politique de gestion économique inefficace.

Intitulé «Évaluation des politiques et des institutions nationales en Afrique (CPIA)», ce document qui dresse l'état des lieux de la gestion économique, des politiques structurelles et d'inclusion sociale du secteur public dans certains pays du continent, souligne avec insistance la faiblesse de la qualité des politiques et des institutions nationales de beaucoup de pays africains.

« Il faut savoir que, même si certains pays continuent d'afficher de bons résultats comme le Rwanda, le Sénégal ou encore le Kenya, la situation tend à se détériorer. La lecture de ce sombre tableau peut se faire sur la qualité des réformes des politiques et des institutions qui, d'ailleurs, sont devenues trop lentes », précise le rapport.

Comparativement à d'autres pays

africains, le Rwanda qui a déjà mis en place un comité réservé aux réformes et aux politiques publiques pour renforcer la qualité de ses institutions, se trouve en tête du classement devant le Sé-

« Il faut savoir que, même si certains pays continuent d'afficher de bons résultats comme le Rwanda, le Sénégal ou encore le Kenya, la situation tend à se détériorer. La lecture de ce sombre tableau peut se faire sur la qualité des réformes des politiques et des institutions qui, d'ailleurs, sont devenues trop lentes »,

négal et le Kenya.

Parmi les pays qui sont en position critique se trouve : la Centrafrique, le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC), le Mozambique, le Soudan du Sud et le Zimbabwe.

« Parmi les pays ayant connu un glissement moins marqué de la qualité de leurs politiques

et institutions figurent le Bénin, le Burundi, le Tchad, le Cap Vert, le Congo, le Ghana, le Niger, le Nigeria, la Sierra Leone et l'Ouganda », indique le rapport de la Banque mondiale. Selon le même rapport, cette situation s'explique par la conjoncture défavorable qui exacerbe les faiblesses macroéconomiques de certains pays tels le Nigeria, le Congo, le Burundi et le Zimbabwe.

« Nous analysons la qualité des institutions en place pour mettre en œuvre les réformes. Par exemple, si un pays qui veut combattre la corruption crée une agence indépendante dédiée à cela, c'est un signe qui témoigne son caractère sérieux. En revanche, si cette agence ne dispose d'aucun pouvoir ou moyen, nous prenons cela comme un manque de volonté », a signifié, l'un des auteurs du rapport, l'économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique, Albert Zeuf.

Rock Ngassakys

TERRORISME

Les Etats-Unis donnent un feu vert à la vente au Nigéria d'avions pour combattre Boko Haram

Afin d'aider le Nigéria à combattre les islamistes de Boko Haram, l'administration américaine a approuvé la vente à ce pays de 12 avions d'attaques au sol Super Tucano A-29 destinés à la lutte antiguérilla.

Un responsable gouvernement qui a requis l'anonymat a indiqué que le département d'Etat a notifié mercredi au Congrès cette vente dans un contrat qui comprend également des munitions et de la formation. La valeur totale de ce paquet est estimée à 593 millions de dollars, a-t-il précisé.

Pour ce responsable, « ces avions doivent permettre au Nigéria de mener plus efficacement la lutte contre Boko Haram et la branche ouest-africaine du groupe Etat islamique, tout en diminuant potentiellement les risques de dommages collatéraux et de pertes civiles »

Cette autorité américaine a également fait savoir que la formation prévue est censée aboutir à l'utilisation de ces avions « dans le respect » des conventions internationales régissant les conflits et le respect des droits de l'Homme.

Un mois entier est donné au Congrès américain pour s'opposer à cette vente d'armes dont l'annonce avait été faite en mai 2016. Dans le cas contraire, l'administration pourra procéder à la transaction. Si ce dossier a traîné jusqu'à ce jour, c'est tout simplement parce que l'administration démocrate de Barack Obama avait gelé le projet juste avant de passer la main au président républicain Donald Trump en janvier. C'était notamment après le bombardement accidentel par l'armée nigérienne d'un camp de déplacés qui avait tué plus d'une centaine de civils à Rann (nord-est du Nigéria).

Ce n'est pas pour la première fois que Washington se sert de ces armes. En 2016 par exemple, l'armée américaine qui avait acquis des exemplaires de ces appareils du constructeur brésilien Embraer les avait vendus à l'armée afghane pour lutter contre les talibans.

Affilié à l'organisation Etat islamique, le groupe djihadiste Boko Haram mène des attaques sanglantes depuis 2009 au Nigéria. Ces violences ont déjà fait au moins 20.000 morts et plus de 2,6 millions de réfugiés et déplacés. Et des milliers de femmes et filles ont été enlevées pour être mariées de force ou commettre des attentats-suicides. Quant aux hommes et aux garçons, ils ont été forcés par ces terroristes à combattre.

Nestor N'Gampoula



AVIS DE VACANCE DE POSTE N°506381 Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Protection

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la Spécialiste en Protection aura sous sa responsabilité :

1. L'appui aux programmes/projets de développement et de planification,
2. La gestion des programmes, le suivi et l'atteinte des résultats,
3. L'appui technique et opérationnel pour la mise en œuvre du programme,
4. L'innovation, la gestion des connaissances et des compétences.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (République du Congo).
- Un diplôme universitaire supérieur (au moins un Master) en développement international, droits humains, psychologie, sociologie, droit international et autre domaine des sciences sociales.
- Un minimum de 5 années d'expérience professionnelle dans la planification du développement social et de la gestion dans la protection de l'enfance et autres domaines connexes au niveau international ; une expérience pertinente dans la protection de l'enfance et des domaines connexes, élaboration d'un programme/projet et gestion dans une Agence du système des Nations Unies ou une organisation est un atout. Une expérience dans des contextes humanitaires et de développement serait également un atout supplémentaire.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler en équipe dans un

environnement international et multiculturel.

- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
 - Aptitude à communiquer et à négocier.
 - Aptitude à diriger et à superviser.
 - Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
 - La maîtrise du français et de l'anglais est requise. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU ou d'une langue locale serait un atout.
- Conditions de service
- Contrat FT d'au moins deux ans renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade : NO-C, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 07 octobre 2017 à 23 heures 55 minutes

Titre du poste : Spécialiste en Protection, NO-C - Brazzaville

Numéro de publication : 506381

COMMENT POSTULER :

Rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/#/job/506381>

et CLIQUEZ SUR « APPLY » pour commencer.

IMPORTANT : Les candidats doivent IMPÉRATIVEMENT disposer d'une adresse électronique fonctionnelle avant de postuler.

Lettre de félicitation à l'Honorable Denis Sassou Nguesso, Député d'Oyo 1

Objet : Félicitations

Honorable,

Votre brillante élection méritée dès le premier tour des législatives de 2017 reste une victoire à saluer chapeau bas.

C'est l'occasion pour l'Association les Amis de Christel Denis Sassou Nguesso pour l'Emergence du Hand-ball et l'Association Sportive Brazzavilloise du président Elie Chelala de vous rendre un hommage déférent et vous adressent les vives félicitations.

Remercient sincèrement à votre nom, les électeurs de la circonscription électorale Oyo 1 pour avoir fait confiance en votre modeste personne.

Que le Dieu des merveilles continue à vous combler de grâce.

Le coordonateur

Anicet Clotaire MOUMBOULO



Promovacances

FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#

AG Partners



FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

VIH/SIDA

Swaziland, Zimbabwe, Malawi et Zambie sur le point de maîtriser l'épidémie

Selon les données du plan présidentiel d'aide d'urgence des Etats-Unis à la lutte contre le sida (Pepfar), les nouvelles infections liées au VIH sont en diminution de près de la moitié au Swaziland, le pays qui a la prévalence de la maladie la plus forte au monde. D'autres progrès ont été constatés au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, en matière de contrôle des épidémies liées au sida.

Ces données indiquent que le Swaziland a atteint l'objectif mondial de suppression de la charge virale communautaire chez les adultes séropositifs, quatre ans avant l'échéance. Au cours de la

spéciale des Etats-Unis pour la diplomatie relative à la santé mondiale, a déclaré : « nous avons maintenant des preuves claires, montrant que quatre pays africains sont sur le point

« nous avons maintenant des preuves claires, montrant que quatre pays africains sont sur le point de maîtriser leur épidémie de VIH. Ces résultats sans précédent démontrent l'impact remarquable des efforts des États-Unis, par le biais du Pepfar et du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en partenariat avec les pays africains. Une occasion historique s'offre maintenant à nous pour changer le cours de la pandémie de VIH ».

même période, les traitements vitaux aux Antirétroviraux (ART) ont presque doublé dans ce pays, pour couvrir plus de 80 % d'adultes. Le nombre d'hommes couverts par le recours à la circoncision masculine médicale volontaire (VMMC) a également augmenté pour passer de 13 à 29 % au niveau national.

L'ambassadrice Deborah L. Birx, coordinatrice et représentante

de maîtriser leur épidémie de VIH. Ces résultats sans précédent démontrent l'impact remarquable des efforts des États-Unis, par le biais du Pepfar et du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en partenariat avec les pays africains. Une occasion historique s'offre maintenant à nous pour changer le cours de la pandémie de VIH ».

« Les résultats de SHIMS 2 témoignent de l'engagement remarquable du gouvernement du Swaziland face à l'épidémie de VIH », a soutenu le Dr Wafaa El-Sadr, directrice de l'Icap. « C'est la preuve que tous les efforts déployés pour faire passer à l'échelon supérieur les services de prévention, de soins et de traitement du VIH ont porté leurs fruits », a-t-il ajouté.

Par contre, des lacunes importantes dans les programmes de prévention et de traitement du VIH pour les hommes et les femmes plus jeunes nécessitent une attention et une action urgentes, constatent les experts. Les enquêtes montrent que les femmes âgées de 15 à 24 ans et les hommes de moins de 35 ans étaient moins susceptibles de savoir s'ils étaient séropositifs, de se faire soigner ou de ne pas avoir de charge virale que les personnes plus âgées.

Le Malawi, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe font partie des 13 pays les plus touchés. Le Pepfar s'est engagé à doubler d'effort pour maîtriser l'épidémie d'ici à 2020, grâce au cadre 90-90-90 de l'Onusida et à la progression de la prévention du VIH.

Noël Ndong

PRÉSIDENTIELLE AU RWANDA

Paul Kagamé réélu à plus de 98% des voix

Le président du Rwanda Paul Kagamé a été réélu pour un troisième mandat avec un score écrasant de plus de 98% des voix, selon les résultats partiels publiés samedi par la commission électorale.



Avec environ 80% des bulletins dépouillés, Paul Kagamé qui dirige le Rwanda depuis 1994 obtient 98,66 des suffrages exprimés, ces deux adversaires recueillant chacun moins de 1%.

La Commission électorale estime que 97% des 6,9 millions d'électeurs inscrits ont voté. « Nous pensons qu'à ce niveau, nous aurons les mêmes résultats demain (samedi matin, ndlr). Il n'y aura pas de changement après que nous ayons compté 100% des votes », a déclaré le président de la Commission électorale, Kalisa Mbanda.

Selon ces résultats partiels, l'indépendant Philippe Mpayimana a obtenu 0,72% des suffrages exprimés, et Frank Habineza, leader du Parti démocratique vert, le seul parti d'opposition au Rwanda, a recueilli 0,45% des voix.

Les témoins expliquent que l'affluence a été forte dès l'ouverture des bureaux de vote vendredi. A la mi-journée, la participation s'élevait déjà à plus de 80%. Si le vote n'est pas obligatoire au Rwanda il est fortement encouragé par les autorités. Paul Kagame, 59 ans, a d'abord été vice-président et ministre de la Défense, avant d'être élu président en 2000 par le Parlement. En 2003 et 2010, il a été reconduit au suffrage universel avec plus de 90% des voix.

Yvette Reine Nzaba

Bienvenue à l'agence NOVA

Boyeyi malamumu na agence NOVA

AW bissimilah agency kono

Xa Bisimila ajansi nova gna

Rue mayama N°84, à proximité de l'école de Peinture de Poto - poto.

Pour mieux vous servir, BGFIBank se rapproche encore de vous avec des services bancaires adaptés à vos besoins :

- Crédit
- Epargne / Placement
- Cartes bancaires nationales et internationales
- Produit Banque à Distance / Banque Digitale
- Transfert d'argent

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com


BGFI Bank
 Votre partenaire pour l'avenir

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La création d'un grand parc agro-industriel à l'étude

Une étendue de terrain d'environ 300.000 hectares dans la Bouenza et le Pool devrait être réservée pour abriter ce gigantesque parc agro-industriel. Cofinancé par le Congo et la Banque africaine de développement à hauteur de 131 milliards FCFA, le projet est censé à terme créer plus de 550 mille emplois directs et indirects.

Le comité de pilotage sur l'étude de faisabilité pour le développement d'un parc agro-industriel et la faisabilité de l'investissement privé agricole s'est réuni le vendredi 4 août à Brazzaville, pour tenter d'examiner le rapport du cabinet KPMG en charge de cette étude de faisabilité.

Au bout de longues discussions, le comité qui regroupe les différents acteurs du Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie congolaise (Pacacé), sous la présidence de la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adelaide Mougany, a finalement décidé de sursoir à la validation du rapport.

A en croire la ministre des PME, ce nouveau projet se si-



Yvonne Adelaide Mougany (au centre) / Adiac

tue dans la continuité des activités du Projet d'appui à la diversification économique dont son ministère est bénéficiaire par le biais du fonds d'appui à coûts partagés. « D'abord, à côté de la zone économique spéciale de Pointe-Noire dédiée essentiellement aux secteurs pétrolier, minier et

minéralier, et celle de Brazzaville dédiée aux industries du bâtiment et des travaux publics, le parc agro-industriel va représenter le nécessaire complément jouant la fonction de grenier nourricier... », a-t-elle indiqué.

Le parc agro-industriel est un grand espace foncier réservé

pour accueillir les entreprises et usines de transformation des produits agricoles ; véritables chaînes de valeur agricoles devant contribuer au développement de l'entrepreneuriat rural et au partenariat public-privé à travers une forte mobilisation des investissements.

En effet, le détail du rapport d'étude présenté par le cabinet KPMG ne semble pas satisfaire aux orientations et attentes de la ministre de tutelle. Nombreux aspects et composantes traduisant la vision politique du gouvernement, d'après le comité de pilotage, n'ont été clairement définis dans le rapport du consultant.

Une réunion restreinte devait être convoquée dans les prochains jours, afin de parfaire le business plan et un plan d'investissement cohérent, d'essayer de préciser le lien entre le parc agro-industriel et les zones économiques spéciales et la nuance entre le même projet et le projet d'agriculture commerciale en cours de préparation entre le Congo et la Banque mondiale.

Le consultant KPMG Gabon/ABC est aussi invité à prendre en compte les préoccupations des investisseurs locaux, à distinguer les partenaires de mise en œuvre du projet, à réserver une place importante à l'entrepreneuriat féminin et jeune, à miser sur la fabrication des aliments de bétail, etc.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Courriers électoraux

En fonction des circonstances dans lesquelles se déroule le scrutin, les processus électoraux peuvent, au-delà des meetings et des discours de campagne électorale, donner lieu à une littérature riche en anecdotes, en récriminations, en mises en garde répétées, en espérances aussi. Les élections législatives et locales du mois de juillet dernier en ont fourni une preuve éloquente si l'on s'en tient aux lettres diffusées dans le laps de temps suffisamment court consacré aux deux consultations.

22 juillet : Une correspondance assez pathétique adressée à « Monsieur le Préfet, directeur général des affaires électORALES » par Juste Désiré Mondélé, secrétaire général du Club 2002-Pur, annonçait le retrait du candidat de son parti de la course pour le deuxième tour à Dongou, dans la Likouala, où il était arrivé en tête du premier tour. Raison invoquée par l'auteur de la missive : « préserver le climat de paix et de sécurité dans le district de Dongou et œuvrer à une meilleure cohésion de la majorité présidentielle », famille politique dont le Club-2002-Pur est membre.

Entre alliés, il arrive que l'on se soumette à des arbitrages difficiles. Lui-même fraîchement élu dès le premier tour à Ouenzé I, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, avait dû réaliser que le candidat sortant de la principale formation politique de la majorité, par-dessus-tout son secrétaire général, n'a pas postulé laissant dire aux observateurs de la scène congolaise qu'un couloir pour une victoire tranquille avait été ouvert au candidat du Club-2002-PUR. Ne disons pas qu'en politique, comme dans la vie de tous les jours, ces types d'arrangement ne sont pas souvent vécus avec un pincement au cœur pour ceux qui concèdent la place.

20 juillet : Guy-Brice Parfait Kolélas semble s'inquiéter du retard que prendrait l'annonce des résultats officiels des votes du 16 juillet. Il signe pour le compte du bureau politique de son mouvement un communiqué à l'usage de l'opinion nationale et internationale. Il présente dans celui-ci des statistiques de quelque quatorze circonscriptions, déclare en avoir gagné huit et note la bonne posture de ses proches listés pour le second tour. Quand les résultats attendus sont publiés, Guy-Brice Par-

fait Kolélas n'est pas globalement un homme malheureux, car il acquiert sept sièges. Même s'il exposait ensuite des griefs contre l'administration électorale, il est signalé que de son côté aussi quelques militants s'étaient manifestés un peu trop bruyamment, le 30 juillet, à Madibou, où l'un de ses candidats était en course pour le deuxième tour.

Mécontent aussi, le candidat du RDD à Owando-Centre dans le département de la Cuvette l'a été. Il l'a exprimé dans un communiqué de presse non spécifiquement daté, mais écrit sans doute dans le feu du scrutin du 16 juillet. Jean-Jacques Serge Yhombi-Opango disait constater « avec amertume, les failles organisationnelles du scrutin, et les postures hégémoniques (de la part de qui ? il ne l'a pas spécifiquement étayé), qui étaient de nature à mettre en danger la paix et le vivre ensemble ». Mais le vice-président du RDD se montrait tout à fait conciliant en terminant son communiqué de presse par « un appel au calme quels que soient les résultats ».

Le 22 juillet aussi, un autre communiqué de presse est signé à Braz-

zaville par Jherry F. Lefouoba. Texte en trois articles, dont le deuxième convenait que « pour ne pas apparaître comme un obstacle à la mise en œuvre des scrutins et pour préserver l'intérêt supérieur de Kellé, la décision est ainsi prise dans le sens de l'Histoire : ceci pour éviter une divergence dans les éléments officiels de langage ». En d'autres termes, le candidat Grégoire Lefouoba se retirait de la course après, ce qui est vrai, une journée électorale du 16 juillet troublée dans cette circonscription de la Cuvette-Ouest retournée voter lundi 17 juillet. « Tout en remerciant les citoyens électeurs, il souhaite bonne chance à tous les candidats », renchérisait le porte-parole du candidat.

Y a-t-il eu de la part d'autres candidats, d'autres courriers traitant de ces scrutins avec la même gravité ? Sans doute, mais tous ne nous sont pas malheureusement parvenus. On s'aperçoit néanmoins qu'en dépit des dysfonctionnements et manquements notés par les observateurs du double scrutin, la volonté de consolider le jeu démocratique au Congo est une chose acquise.

Gankama N'Siah

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 007-2017

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: SPECIALISTE EN BUDGET ET FINANCE (GRADE-FSN-10)

DATE DE CLOTURE: ouvert jusqu'au choix du candidat

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme universitaire en Budgétisation, Comptabilité ou Gestion Financière et ayant également une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler au sein de l'unité financière de l'ambassade. L'intéressé(e) sera en charge du budget de l'ambassade américaine, effectuera la formulation du budget en fournissant des justifications détaillées, planifiera les transactions financières pour les cinq principaux allotissements (D&CP, ICASS, OBO, DS). Le/la titulaire du poste fournira également des informations au personnel de l'ambassade, ainsi qu'à d'autres organismes desservis en ce qui concerne les questions financières et budgétaires. Il/elle travaillera avec le Bureau des ressources humaines dans la préparation de tous les salaires, servira de liaison entre le poste et le ICASS Service Center, le Bureau des Affaires Africaines, le service financier à Charleston et les institutions financières locales. Le/la titulaire du poste aura une vue d'ensemble sur toutes les opérations au sein du Bureau de gestion financière, supervisera un examinateur de factures et un technicien en comptabilité et fournira des orientations de travail au responsable principal de la caisse.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 013-2017

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: TECHNICIEN RADIO/AUDIO-VISUEL (GRADE-FSN-07)

DATE D'OUVERTURE: 27 juillet 2017

DATE DE CLOTURE: 08 aout 2017

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme technique en électronique ou en informatique et ayant également une bonne maîtrise de la langue anglaise; ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler au sein de l'unité Informatique de l'ambassade. L'intéressé(e) qui servira de technicien de Radio/Satellite/Audio Visual pour l'ambassade américaine aura entre autres tâches d'être le /la responsable de l'équipement audiovisuel de toutes les Radio, Satellite, Audio et téléphone. Il/elle aura en charge la gestion du réseau Local de l'ambassade. Le/la titulaire du poste prendra en charge les besoins audiovisuels, gèrera les réseaux APN, DSTV, Canal Plus et Satellite TV de Voice of America (VOA), y compris l'installation et la maintenance des antennes paraboliques et des décodeurs. Le/la titulaire gèrera également tous les paiements de TV pour DSTV et Canal Plus des résidences officielles.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



COOPÉRATION

Le Congo et les USA envisagent de développer leurs échanges commerciaux

Des marchandises fabriquées en République du Congo peuvent être écoulées facilement sur le marché des Etats-Unis d'Amérique par le biais de l'AGOA. Outre les exonérations fiscales, les deux pays explorent d'autres pistes pour développer leur coopération en matière de commerce.

Le ministre du commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolélas a échangé le 4 août à Brazzaville avec l'ambassadeur des USA au Congo, Todd Haskell, sur les possibilités de développer les relations commerciales entre les deux pays. « Nous avons plus parlé du programme des USA pour le commerce avec l'Afrique, à savoir le Forum de l'AGOA (African growth and opportunity act) qui aura lieu la semaine prochaine à Lomé au Togo », a indiqué Todd Haskell. Le diplomate américain a évoqué la nécessité d'une participation active du Congo au processus de l'AGOA. Il s'agit d'une loi sur la croissance et les possibilités économiques en

Afrique, visant à réduire la pauvreté grâce à une croissance basée sur les exportations. Le prochain Forum de l'AGOA se tiendra dans la capitale togolaise du 8 au 10 août prochain. Cette rencontre des acteurs du commerce américains et africains, permet à certaines marchandises fabriquées en Afrique d'être exonérées de taxes à leur arrivée sur le territoire américain. Plus de 38 pays et environ mille délégués devront se retrouver au Togo dans le cadre de ce forum. Les exportations africaines en dehors du secteur de l'énergie dans le cadre de l'AGOA ont sensiblement augmenté au cours de ces dernières années.

Fiacre Kombo



Euloge Landry Kolélas s'entretenant avec Todd Haskell (Adiac)

MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE

Le centre de réinsertion sociale réhabilité

Le centre de réinsertion sociale de la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville a été inauguré le 4 août, au terme des travaux de réhabilitation, par le ministre en charge de la Justice et des droits humains Pierre Mabiala qui a aussitôt lancé une session de formation professionnelle et qualifiante de la 1ère promotion des détenus.

Détruit pendant les troubles sociopolitiques que le pays a connus à la fin des années 90, ce centre a été réfectonné dans le cadre du Projet d'ac-

tion sociale comprend un bâtiment doté de 7 salles, des ateliers, des bureaux et des sanitaires. Elle forme dans les filières telles la briqueterie, la soudure, la menuiserie, la coupe-couture, la coiffure, l'informatique et les technologies de l'information et de la communication, le maraîchage. Le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean-Blaise Komo a indiqué que toute peine d'emprisonnement répondait à une triple finalité : protéger la société, sanctionner les actes délictueux ou criminels et aider à la réinsertion des détenus.

« Les Maisons d'arrêt du Congo ne sont pas des lieux où sont infligés des traitements inhumains et dégradants, où la maladie et la mort sont distribuées, où les droits humains pertinents des personnes détenues sont violés régulièrement au quotidien dans toute impunité », a-t-il déclaré. Notons que la cérémonie de lancement de cette formation s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités nationales (politiques et de la société civile) et étrangères (Union européenne, Nations unies, etc.).

Une vue de l'atelier de menuiserie (Adiac)



tions pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations (PAREDA). Les travaux de réhabilitation du circuit d'alimentation électrique des installations ont été réalisés par l'ONG Impact centre chrétiens (ICC). L'Association des jeunes artisans congolais (AJAC) entend mettre à la disposition de ce centre des formateurs à titre gracieux. Cette structure de réinser-

FAC

Vers la réfection du mur de clôture de l'école de la gendarmerie nationale

Les offres relatives à la réhabilitation du mur de clôture de l'école de la gendarmerie nationale ont été dépouillées le 3 août à Brazzaville, au siège du ministère de la Défense nationale. Les six entreprises qui ont soumissionné au projet de réfection du mur de clôture de l'école de la gendarmerie nationale sont : Super Galerie Bizness, JGC, Bitar BTP, CTS, GTS et Etablissement TGC. Elles ont proposé des offres dont les montant oscillent entre 249,9 millions de FCFA et 806 millions de FCFA. Conformément à la réglementation en vigueur, le choix de l'adjudicataire sera publié après examen des dossiers par la sous-commission d'évaluation de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la Défense nationale. La cérémonie d'ouverture des plis était présidée par le commissaire colonel Hector Elvis Ahissou, secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la Défense nationale.

Guillaume Ondzé

G.O.

LES MEILLEURES FORMATIONS

Réseau et Système

100% pratique

- Gérez les serveurs virtuels en entreprise
- Gestion Internet en entreprise
- Devenez Expert en maintenance informatique et réseau
- Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente
- Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)
- Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC

KD Computer

06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

BRAZZAVILLE

Des contraintes à surmonter pour booster le secteur agricole

L'état des lieux sur le financement agricole de la période 2012-2014 des producteurs et jeunes vulnérables dans les arrondissements 8 Madibou et 9 Djiri, présenté le 4 août à Brazzaville, révèle des faits techniques et socioéconomiques importants sur l'environnement productif et nutritionnel des populations locales

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 105 producteurs issus de 29 groupements en activité dans ces arrondissements de la ville capitale. Elle souligne, entre autres, que les financements publics obtenus par les exploitants au cours de la période 2012-2014 ne sont plus suffisants pour faire face aux multiples difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités. Ainsi, on observe une répartition décroissante des financements. Plus important est le nombre des financements octroyés en 2012 (56%) suivi de 2013 (34%). Par contre, en 2014, il n'a été que de 9%.

Sur un échantillon des bénéficiaires enquêtés, le PDARP est la plus importante institution

de financement de la période avec 98% de financement accordé auprès de tous les groupements. Le Fonds de soutien à l'agriculture (FSA) a accordé 2% à 3 trois groupements. De manière générale, on constate que les financements publics directs sont faibles par rapport aux financements publics liés au projet cofinancé avec la Banque mondiale/IDA. « D'ailleurs, le secteur du développement rural ne reçoit chaque année à peine 6% des allocations budgétaires nationales. Par conséquent, il paraît peu probable d'atteindre l'objectif de Maputo recommandant d'investir au moins 10% du budget de l'Etat dans le développement rural », a déploré le coordonnateur du projet, Jean Claude Kinga, qui a présenté



Le présidium ; crédit photo Adiac

les résultats de l'étude. Selon cette enquête, le maraîchage constitue la principale activité agricole intra et périurbaine. Toutes ces activités contribuent, commente l'enquête, à l'approvisionnement régulier en produits alimentaires des populations urbaines. Car les légumes et les viandes blanches (notamment avicoles) sont à côté du ma-

nioc des constituants de base des rations alimentaires. Elle s'inquiète également de l'âge très avancé des exploitants. « Si les tendances actuelles persistent, il y a lieu de craindre une érosion du nombre d'exploitants dans les dix ans à venir. Cependant, il est constaté que la proportion des jeunes est plus importante dans les périmètres bénéficiaires des projets structurants que dans d'autres car en dépit des difficultés rencontrées par tous, les conditions matérielles de production sont plus adéquates », mentionne l'étude.

Cette étude encourage, par ailleurs, les exploitants agricoles à ne pas perdre espoir, mais à se battre auprès des pouvoirs publics afin, dit-elle, d'obtenir des financements conséquents pour faire face à leurs attentes.

Recommandations

L'étude a, enfin, recommandé l'engagement des groupements à l'autopromotion, à la structuration et/ou la création des plateformes dynamiques (unions locales, fédérations), devant les représenter dans les négociations auprès des tiers. Elle suggère également l'implication des ONG à l'accompagnement technico-économique et professionnelle

des organisations des producteurs ainsi que l'élargissement du plaidoyer aux institutions de coopération multilatérale et privées. La dernière recommandation porte sur la création d'un espace de concertation multi-acteurs de développement.

Rappelons que cette étude a été menée entre novembre 2016 et juillet 2017 par de l'Association congolaise du développement agricole (Agridev) en partenariat avec Club jeunesse infrastructure et développement (Cjid) à la demande du Programme concerté pluri acteurs (PCPA). En effet, la convention signée en août 2016 a permis à ces deux ONG congolaises de bénéficier d'un financement de 15, 08 millions FCFA du PCPA-Congo avec le soutien financier de l'Agence française de développement et du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI).

D'après le président d'Agridev, Justin Bienvenu Moyo, l'objectif général est de contribuer à la dynamique de développement en vue de l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs périurbains par l'accès aux financements des pouvoirs publics. Pour renforcer la durabilité de l'action par l'appropriation locale, trois résultats sont attendus parmi lesquels le renforcement des capacités des bénéficiaires par la compréhension et la maîtrise de la stratégie de plaidoyer et leur accès aux financements publics. La dernière étape concerne quant à elle, la mise en place d'un espace de concertation pour mener une action de plaidoyer auprès des donateurs. « Ce qui va consolider la crédibilité et l'efficacité des organisations de la société civile », a indiqué Justin Bienvenu Moyo.

Parfait Wilfried Douniama



Photo de famille des participants /crédit photo Adiac



BACHELIERS : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU CYCLE ANGLAIS DU BACHELOR OF BUSINESS ADMINISTRATION (BBA) DE L'IFAM / PARIS

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes sont délivrés par nos partenaires européens.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

MONDIAUX 2017

Gatlin gâche la fête de Bolt

Coup de tonnerre sur Londres: la superstar du sprint Usain Bolt a raté ses adieux avec le 100 m en étant privé d'un ultime titre mondial par le mal-aimé Justin Gatlin, revenu d'une suspension de quatre ans pour dopage et sacré sous les quolibets du public

Le monument de l'athlétisme, seulement 3e derrière Gatlin (9 sec 92) et l'Américain Christian Coleman (9 sec 94) dans un chrono de 9 sec 95, a donc vu la grande fête promise gâchée par un coureur au passé sulfureux, qui ajoute à son casier un crime de lèse-majesté dans l'enceinte surchauffée du stade olympique.

Le Jamaïcain de 30 ans jouait sa réputation, celle d'un athlète hors du commun ayant marqué l'histoire de son sport. Il savait qu'un revers pour sa dernière apparition sur la ligne droite aurait forcément fait tache. Le coup de grâce est arrivé par la faute de Gatlin, que personne souhaitait secrètement voir revenir au sommet.

«Je suis resté très concentré, après tout ça j'ai réussi à gagner, c'est incroyable, Usain a tellement apporté à notre sport, il nous a tellement inspirés, et d'être ici à ce moment de ma carrière c'est énorme. Est-ce que je mérite ces huées, ce n'est pas à moi de le dire», a lâché Gatlin.

Le monde de l'athlétisme aurait voulu un autre passage de témoin au moment où sa plus grande vedette, au CV propre et sans le

moindre soupçon, a décidé de raccrocher les pointes. Le contraste était d'ailleurs saisissant entre le bain de foule auquel a eu droit Bolt et la sortie presque en catimini et sous les sifflets de Gatlin, qui a mis fin à une invincibilité de 9 ans du Jamaïcain en grande compétition.

Tournée d'adieux pour la star absolue de l'athlétisme mondial

Auteur d'un départ médiocre, l'octuple champion olympique n'a jamais vraiment maîtrisé la course et son retour a été trop tardif pour empêcher Gatlin de l'emporter de peu. L'homme le plus rapide du monde (9 sec 58 sur 100 m, 19 sec 19) craignait pour sa mise en action, après avoir pesté contre des starting-blocks pas assez fermes à son goût, la veille à l'issue des séries. Il n'a pas eu à trouver d'excuses après cet échec cruel mais finalement logique au vu de sa forme. Les craintes nées après son début de saison poussif (trois petits sorties seulement et un seul passage sous les 10 secondes), plus en forme de tournée d'adieux que d'une vraie préparation, se sont ainsi vérifiées au pire



Justin Gatlin rend hommage à Bolt / crédits photos Jewel Sawad; Daniel Leal-Olivas et Antonin Thuillier pour l'AFP

moment. Le Roi est donc tombé mais ce récidive n'a pas altéré le sourire éternel de celui qui restera, quoi qu'il en soit, le plus grand sprinteur de tous les temps. Bolt n'est plus celui qui écrasait tout sur son passage avec des chronos venus d'ailleurs mais ce dénouement a finalement des allures de soulagement pour un sportif qui a dédié sa vie à son sport dès le plus jeune âge.

«Je suis désolé de ne pas avoir

pu terminer sur une victoire, mais je vous remercie pour votre soutien», a lancé à la foule celui qui a tout de même été le héros de la soirée, même dans la défaite, et qui, beau joueur, a offert une accolade de bonne grâce à son bourreau.

Même dans la tristesse, Bolt a fait son show, prenant des selfies avec le public, drapé du drapeau jamaïcain, et exécutant son fameux geste de l'Eclair à satiété, pour

le plus grand bonheur du public londonien. La légende du sprint a sorti sa panoplie pour communier une dernière fois avec les spectateurs. Avant la retraite dorée qui l'attend, Bolt a prévu un ultime récital sur le relais 4x100 m dont la finale aura lieu le 12 août. Nul doute qu'il aura à coeur de quitter définitivement la scène sur un dernier sacre. Pour rester fidèle à sa légende.

Camille Delourme



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces

Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



HUMEUR

Quand la vente des grillades souillées détruisent la santé !

Il est devenu comme une coutume dans nos villes ou dans plusieurs d'autres localités du pays de voir qu'à côté d'un espace quelconque de vente de la bière, c'est-à-dire le bar, la buvette, les caves, les boîtes et night-clubs sont ouverts des espaces de vente de grillade à ciel ouvert ou d'autres aliments dont les conditions d'hygiène laissent à désirer. Et cela se passe au su et au vu de ceux-là même qui ont la charge de mettre de l'ordre. Et comme aucun contrôle n'est fait, ces vendeurs ne sont donc pas inquiétés, il est cependant difficile que le commun de mortel ait une idée précise sur la qualité hygiénique de ce qui lui est proposé d'acheter.

Ce spectacle qui dérange bien tous ceux qui observent le phénomène tend à devenir banal, et pourtant lourd de conséquences en matière d'ennuis sanitaires. Alors qu'observons-nous aux abords des avenues et sur d'autres places publiques ? Réponse : à ciel ouvert sont vendus des grillades de toute nature, des morceaux de poulet, du poisson grillé et autres aux conditions hygiéniques déplorable. Et cela sous l'œil inactif des services de l'hygiène générale ou de ceux de l'Inspection générale de la santé. Et pourtant le domaine de la santé publique à travers ses services d'inspection ne devrait pas seulement veiller à la façon dont les malades sont accueillis dans les hôpitaux. Ce spectacle les interpelle aussi, car l'hygiène alimentaire a été toujours l'une des causes non moins importantes de certaines pathologies dont souffre la population. « La santé est dans l'assiette », disent les spécialistes des questions alimentaires.

Et la sempiternelle question que le commun de mortel se pose est la suivante : « Où sont ces services ? ». À peine quelques mois, la population comme un seul homme à saluer des mesures disciplinaires en matière de santé qui obligeaient aux cabinets médicaux de se mettre en règle car l'organisme humain ne pourrait être une chose banale que l'on doit confier à un pseudo-agent de santé dont on ne connaît pas le profil d'en manipuler. Non, nous ne disons pas ici que ces espaces sales de grillades à ciel ouvert devraient être fermés, mais plutôt que ces vendeurs les construisent et améliorent leurs conditions d'hygiène. Ces espaces le plus souvent sont faits de quatre petites poutres en bois avec des tôles moisies qui ont perdu toute leur coloration, et l'eau que se servent des clients pour se laver des mains devenue impropre et souillée avec une odeur nauséabonde, des essuie-mains noirâtres, des habits portés par ces vendeurs sont très dégueulasses, des instruments pour la cuisson des aliments sont d'une qualité inadmissible. Encore que ces vendeurs devraient avoir des contrôles médicaux réguliers.

Alors dans ces conditions, comment éviter la contamination des aliments, limiter ou ralentir le développement des germes de contamination et détruire l'agent pathogène quand on sait bien que ces lieux ne sont jamais désinfectés ou dératés ? Ils sont des gîtes des essaims de mouches et d'autres insectes. Ce triste tableau peut conduire aux maux suivants, fièvre typhoïde, douleurs abdominales, diarrhées, nausées, vomissements, maux de tête, fièvre et infection généralisées, vers intestinaux, maladies cardio-respiratoires, et certaines maladies virales causées par des virus comme les norovirus, ce que les spécialistes appellent par la toxi-infection-alimentaire. Ceci étant, les aliments ont toujours présenté des risques d'intoxication si leur condition de production ou de conservation sont mauvaises. Le cas de la production des grillades, des poulets et du poisson grillé vendus à ciel ouvert et cela dans des endroits sales est un fléau à combattre.

Faustin Akono

ENTREPRENEURIAT

210 jeunes reçoivent leurs diplômes de fin formation

Après six mois de formation à l'entrepreneuriat et aux métiers innovants et d'avenir, 210 jeunes ont reçu leurs diplômes de fin de formation le 4 août à Pointe-Noire en présence de Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, ainsi que de plusieurs autres autorités de la ville et du département.

C'est en novembre dernier qu'a été lancé à Pointe-Noire le Projet de prévention de la radicalisation de la jeunesse en République du Congo. Il est initié par le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud)

essayer de créer un chemin d'insertion sociale et économique. L'Apni a donc formé 100 jeunes à l'entrepreneuriat. 40 projets ont obtenu un financement et 60 autres attendent d'en être bénéficiaires. « Former un entrepreneur, c'est lui apprendre à gérer un crédit. Et un crédit remboursé constitue de nouveaux fonds pour d'autres jeunes. Ce remboursement du crédit conditionne les aides à apporter à d'autres », a dit Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire et de l'Apni. De son côté, le centre Don Bosco a formé 110 jeunes vulnérables en soudure, électricité, mécanique auto et générale. La formation

S'adressant aux jeunes formés, Joseph Ikoubou, conseiller à la gouvernance, représentant le représentant du Pnud au Congo, a renchéri en guise d'exhortation : « Demain, quand les cabinets d'audit viendront pour évaluer le projet, tous les jeunes formés doivent être soit dans les ateliers en train de travailler ou dans leur propre entreprise qu'ils ont eu à créer après la formation car l'insertion demande la détermination ». Un sentiment partagé aussi par Mathieu Mouloungui qui a ajouté : « Je vous appelle à beaucoup plus de responsabilité et au sens de la créativité afin de mettre en valeur les notions apprises et servir d'exemple aux autres jeunes



Les jeunes avec leurs diplômes et kits

et du gouvernement japonais. Le centre Don Bosco et l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI), spécialisés dans la formation et l'accompagnement, sont les structures opératrices. Le projet repose sur deux bases : la sensibilisation et l'éducation de la jeunesse aux valeurs de citoyenneté, du vivre ensemble et aux valeurs de la République et l'accompagnement des jeunes qui font preuve de volonté pour

a duré six mois soit trois mois à l'école et trois mois en stage. Une dizaine de jeunes a abandonné en cours de chemin pour des raisons diverses. Toutefois, pour Baggio Alcide, directeur du Centre Don Bosco, le souhait est que cette formation continue et puisse être envisagée à l'ouverture d'autres formations telle la menuiserie. Et de conclure en disant : « Former un jeune, c'est fermer la porte de la maison d'arrêt ».

dans la promotion de l'auto-emploi ». Après la cérémonie de remise des attestations de fin de formation et de kits, une visite de micro entreprises des jeunes formés par l'Apni a été effectuée au quartier Songolo dans une unité de production de poulet de chair hybride et de poules pondeuses à Loandjili, dans un multiservice et à Tchimbamba dans une unité de maraîchage.

Hervé Brice Mampouya

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Aucune femme n'est élue à la ville océane et au Kouilou

Sur les treize femmes qui vont siéger à la nouvelle Assemblée nationale, aucune n'a été élue dans le département de Pointe-Noire et du Kouilou. Ces deux départements n'ont donné pas de chance à ces femmes candidates.

Les principales formations politiques avaient aligné dans leurs rangs au moins une ou deux femmes pour cette bataille électorale. La représentation de la femme a donc connu un renforcement significatif lors de ces dernières législatives. Treize femmes ont donc été choisies sur les 151 députés qui vont siéger à la nouvelle assemblée

nationale. Ce qui reste légèrement mieux, puisqu'elles n'étaient que 10 jusque-là. Malheureusement, parmi toutes ces femmes, aucune n'a été élue dans le département de Pointe-Noire et du Kouilou. Les résultats ont montré une écrasante domination masculine à la grande déception des femmes.

En effet, ces deux départements n'ont donné aucune chance à ces femmes candidates, la dernière en lice, en ballottage au premier tour, à Hinda dans le département du Kouilou, a été battue au deuxième tour. Il faut dire que la présence des femmes se renforce du jour au jour à l'hémicycle, leur nombre a gagné en puissance,

avec notamment trois nouveaux sièges supplémentaires. C'est vrai, l'Assemblée nationale n'est pas encore paritaire, mais elle n'a jamais été aussi féminine avant. Aujourd'hui avec ses treize sièges, les femmes vont prendre un peu plus de place dans cette Assemblée à côté des hommes bien que majoritaires. Notons que grâce au score colossal du Parti congolais du travail et ses alliés, la carte politique congolaise issue de ces législatives, va connaître un petit changement. Et les femmes vont faire leur entrée en force dans l'hémicycle avec trois nouveaux sièges supplémentaires.

Hugues Prosper Mabonzo

HANDBALL

Jean Claude Ibovi : « Le Congo doit réussir la CAN 2018 »

Pour le président de la Fédération congolaise de handball (Fecohand), Jean Claude Ibovi, le pays doit réunir toutes les conditions logistiques et financiers pour que la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Brazzaville 2018, dénommée "Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba" soit un succès tant sur le plan organisationnel que celui des résultats sur le terrain.

Après l'Angola, le tour revient au Congo d'abriter en décembre 2018 la 2^e édition de la CAN féminine, dans sa nomination "Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba". « Toute une responsabilité qui exige l'implication et la mobilisation de tous », a souligné Jean Claude Ibovi pour qui ce rendez-vous continental de la jeunesse handballeuse féminine d'Afrique doit être un succès de plus que le Congo mérite d'inscrire dans son palmarès en tant que pays organisateur et participant.

Pour ne pas être pris de cours par le temps, la Fecohand a déjà mis en place un programme de préparation technico-tactique. La convocation régulière des athlètes dans les versions masculine et féminine, l'institutionnalisation de la journée Diables rouges ainsi que les diverses compétitions de mise en jambes en constituent la première phase. « La Fecohand

a fourni en temps opportun à la hiérarchie les dossiers relatifs à la composition de la commission préparatoire locale de la CAN ainsi que tous les devis de préparation technique de nos Diables rouges », a par ailleurs expliqué Jean Claude Ibovi. Le programme de la Fecohand prévoit que la préparation se fasse au plan local et à l'extérieur car selon le président de la Fédération la crème du handball congolais doit s'arrimer à la nouvelle donne du handball mondial par la performance.

«Challenge Denis Sassou N'Gusso»

Bien avant les dames à Brazzaville, les hommes seront au Gabon du 17 au 27 janvier 2018 pour la CAN masculine dénommée "Challenge Denis Sassou N'Gusso". Le Congo prendra part à cette compétition continentale qui porte



Jean Claude Ibovi, président de la Fecohand (DR)

le nom de son président. Une double pression sur les épaules des Diables rouges qui ont, de ce fait, l'obligation des résultats. Pas question de jouer les bas du tableau. Voulant aller loin, la Fecohand ménage déjà sa monture à travers son programme de préparation de ces deux compétitions continentales. « Malheureusement, à 166 jours de la compétition des hommes (Challenge Denis Sassou N'Gusso) et à un peu plus de 522 jours de celle des dames, la Fecohand ne parvient pas à réaliser un regroupement des Diables rouges à la dimension de ces deux événements », à en croire Jean Claude Ibovi. Et d'ajouter : « Au nom des handballeurs congolais, je lance un s.o.s au père de la nation ».

Pour l'année 2018, les handballeurs congolais vont devoir mouiller le maillot en faisant bonne figure aux Challenges "Denis Sassou N'Gusso" et "Edith Lucie Bongo Ondimba". Les athlètes d'un côté et les décideurs de l'autre doivent jouer leur partition pour un Congo qui gagne.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Sur les pas incertains de Donald Trump ...

La semaine qui vient de s'écouler a vu les Etats-Unis s'enfoncer dans une crise qui n'a pas eu de précédent, du moins dans le cours des cent dernières années. Alors, en effet, que le monde occidental a plus que jamais besoin d'un partenaire fort, stable, aux desseins clairs, l'Oncle Sam a donné tout au long de ces sept journées des signes de faiblesse, d'incertitude, d'incohérence même pour le moins inquiétants.

Au cœur de la crise qui ne dit pas encore son nom figure, bien sûr, le nouveau président américain dont les propos et les actes témoignent d'une absence de maturité politique et diplomatique jamais constatée au sommet de la très puissante machine américaine. Homme d'affaires avisé et multimilliardaire mais n'ayant aucune expérience de la conduite des affaires publiques, Donald Trump a réussi l'exploit de déstabiliser la Maison Blanche, c'est-à-dire l'institution qui couronne l'édifice public américain. En témoignent de façon accablante les démissions

et les nominations, les mises à l'écart brutales et les arrivées subites qui se sont succédé jour après jour sous le regard incrédule des médias et de la communauté internationale.

Contredit par sa propre majorité républicaine au Sénat sur plusieurs grands sujets, parmi lesquels figure en bonne place la suppression de l'«Obamacare», le nouveau président fait face, avec son entourage familial, à des soupçons de connivence avec la Russie lors de la campagne pour son élection qui enflent d'heure en heure et le conduisent à prendre pour tenter de se justifier des décisions fort peu raisonnables contre les autorités de Moscou. Il fait ainsi courir à son pays deux risques majeurs : celui, tout d'abord, de l'«impeachment» qui pourrait le forcer à quitter la Maison Blanche comme ce fut le cas pour Richard Nixon à la suite du «Watergate»; celui, ensuite, d'une relance de

la «guerre froide» avec la Russie qui mettrait en péril la paix mondiale si difficilement obtenue après les décennies de conflits larvés entre l'Est et l'Ouest qui ont durement marqué la deuxième moitié du vingtième siècle.

Rien, dira-t-on, n'est jamais joué sur le terrain de la politique politicienne. Sans doute, mais l'affaiblissement des Etats-Unis provoqué par ces tensions internes alors que de nouveaux rapports de force s'instaurent dans le cercle très fermé des grandes puissances ne peut avoir que des effets négatifs : d'une part il conduit la Chine et la Russie à prendre des mesures conservatoires en prévision des coups de boutoir que pourrait lancer Donald Trump dans le but de sortir de l'impasse où il se trouve désormais enfermé ; d'autre part, il inquiète les partenaires européens de l'Amérique qui redoutent à juste titre un affaiblissement de l'Alliance atlantique,

c'est-à-dire de l'appareil militaire qui les a tirés du chaos au sortir de la deuxième guerre mondiale.

Personne, en vérité, ne saurait se réjouir des pas incertains qui marquent le début - et peut-être la fin - du parcours du nouveau président américain. Personne, pas même les Etats et les gouvernements qui s'appliquent dans le moment présent à rééquilibrer les rapports de force à l'échelle planétaire. C'est pourquoi il convient d'espérer que la raison finira par l'emporter sur la passion et que, d'une manière ou d'une autre, la très puissante machine publique américaine se chargera de rappeler à l'ordre celui qui risque de l'affaiblir durablement par ses excès.

L'on ne conduit évidemment pas un Etat et surtout une superpuissance comme on dirige une entreprise, fut-elle multinationale.

Jean-Paul Pigasse